

ALLOCUTION
VŒUX MUNICIPAUX 2017
LUGNY-LES-CHAROLLES

Bienvenue à chacun de vous en ce jour de Vœux municipaux et un grand Merci pour votre présence à cette cérémonie pour la nouvelle année 2017.

Je faisais remarqué l'année dernière en début d'allocution que nous n'avions pas préparé de chaises...comme signe d'une volonté de faire plus court que l'année précédente...Ceci afin de ne pas trop retarder votre prise de repas...cette année les chaises sont à nouveau présentes...signe que je vais peut-être encore beaucoup parler...mais cette année j'ai prévu le coup ! : je commence 30 minutes plus tôt que d'habitude...pour préserver encore votre déjeuner !

Comme l'année dernière, notre pays a encore connu cette année son lot d'atrocités à Nice et ailleurs encore. L'Etat d'Urgence est toujours en place en France depuis près de 14 mois.

Tout cela nous confirme le basculement progressif qui s'est opéré depuis quelques années dans le monde et que ces derniers actes d'horreur terroristes en date, en appelleront certainement encore quelques autres.

Mais un Maire, fuisse-t-il d'une petite Commune comme celle de Lugny-les-Charolles, ayant intégré comme chacun de vous, ce nouveau contexte de menaces, se doit de continuer de dérouler le ruban traditionnel de la vie en communauté et ne rien sacrifier au danger en développant les capacités de résilience nécessaires à la situation

J'adresse donc mes vœux les plus sincères de voir notre petite communauté de vie passer une année 2017 rempli de joies et de

bonheurs simples au quotidien, à l'abri de la pression des menaces ou des actes déstabilisateurs.

J'engagerai constamment d'année en année chacun de nous individuellement à restés connectés à notre communauté de vie Luginissoise et œuvrer ensemble en bonne harmonie entre générations et entre voisins.

Restons solidaires entre nous. Ne construisons pas des murs d'incompréhension et d'isolement entre voisins ou entre générations.

Je l'ai écrit à nouveau dans le bulletin : en tant qu'habitants d'un même territoire, ayant choisi pour la plupart d'entre nous d'y revenir vivre, c'est d'abord à chacun de nous qu'il incombe de faire en sorte que ce monde rural perdure avec ces attraits, ses us et ses coutumes.

Il nous faut donc nous attacher à vivre en bonne harmonie globale entre nous, à donner un peu de notre temps bénévole pour la communauté, à venir rencontrer les autres, à compenser les faiblesses de certains par de la compréhension et de l'indulgence.

On ne choisit pas ses voisins, comme on ne choisit pas sa famille, mais faisons en sorte que l'individualisme et la propension systématique à faire valoir des droits, ne l'emporte pas sur la capacité à vivre ensemble et l'oubli trop fréquent du respect de nos devoirs de citoyen, de voisin, d'ami ou de parent.

La vie rurale en communauté isolée nous impose un savoir vivre ensemble et un savoir être altruiste et solidaire..

Je nous souhaite à tous une année 2017 riche de partage entre nous, avec la capacité d'affronter les contrariétés et les obstacles ensemble, en harmonie familiale, professionnelle ou amicale.

Bonne Année à tous

Bonne Santé et Meilleurs Vœux pour 2017

Mes premiers vœux particuliers seront formulés à l'intention des membres du Conseil Municipal que je réunis une bonne dizaine de fois par an pour délibérer et discuter des sujets de gestion communale et qui se mobilisent régulièrement auprès des habitants pour traiter tel ou telle question.

Je n'oublie pas d'adresser de pareils souhaits particuliers à l'attention de nos employés communaux qui font tourner au quotidien nos services techniques, ou administratifs ou scolaires : Frédéric MORIN, Marie-Anne GERBE, Christine NEVERS et Amandine BONIN, les titulaires en poste, mais aussi Mireille LAGRUE, qui travaille à l'école depuis juin 2015 pour assurer le remplacement de Laurence AUGAGNEUR de Saint-Julien.

Je mentionne également

Nathalie GOUILLON, cantinière salarié de l'Association de la Cantine, qui intervient chaque midi à la Cantine de Lugny.

Cette année, suite à l'obligation de dissolution du SIVOS gérant le RPI de St-Julien-Lugny, ordonnée par la Préfecture de Saône-et-Loire dans le cadre de la loi NOTRE de réorganisation et simplification administrative, Catherine LAUGERETTE, ancienne employée titulaire du SIVOS, qui effectue les ménages des salles de classes de Lugny deux fois par semaine, a rejoint nos effectifs municipaux au 1^{er} Janvier 2017.

Je souhaite une bonne année à toutes les associations du village et particulièrement à leur Présidents et bureaux élus qui permettent de mobiliser à chaque manifestation les énergies bénévoles pour densifier notre tissu local de moment de rencontres et de partages amicaux.

Les Amis du Moulin de Lugny du Président Bernard de GRAMMONT.

L'Association des Fêtes de Lugny du Jeune Président Anthony LAUFERON

L'Association Culture et Loisirs de La Présidente Bernadette RAVAUD

L'Association des As du Président d'André MATHIEU

L'Association Lugny en Forme de Carole GENETIER

L'Association des Chasseurs de Lugny de Michel BOUILLON

Puis également L'association LoKa-LuNi des jeunes du local

Sans oublier

Le Comité de Jumelage avec MEX présidée par Joëlle LAMBOROT

L'Amicale Scolaire présidée d'Olivier GOURGIN

La Cantine Scolaire présidée par Estelle MORERE de St-Julien ou Jeanne HADORN et Carole GENETIER œuvrent sans relâche au bureau.

Les associations locales sont vitales à nos communautés pour mobiliser et fédérer les énergies. Elles donnent l'opportunité à chacun de pouvoir s'engager pour des actions bénévoles afin de donner de soi et de son temps aux autres et de trouver un enrichissement par l'échange et le partage.

Je tiens donc à remercier tous les habitants qui œuvrent au service de leur association, au singulier ou au pluriel avec le souci de maintenir et développer le lien et l'action bénévole.

Et je formule à leur rencontre et à celle de leurs trésoriers des vœux de réussite et de pérennité financière sereine pour toute l'année.

Je souhaite également de Bons Vœux 2017 à Nicole MELINE désormais Directrice des deux sites de Lugny-les-Charolles et Saint-Julien-de-Civry,

ainsi qu'à et Marie-Claude VAIZAND, vaillante institutrice qui encadrent près de 40 petits au quotidien dans les salles de classes de Lugny depuis...toujours.

L'année 2016, notre commune a connu une vague de naissances de garçons puisque 4 garçons sont nés dans des foyers de Lugny.

EDEN est né le 19 Janvier 2016 au foyer d'Ombeline et Rémi PREYNAT au hameau d'Orcilly

JULES est né le 1^{er} Février 2016 au foyer de Camille et Jérôme PLET au hameau de Bizy

ANTHONIN est né le 11 Septembre 2016 au foyer de Aline et Maxime GAUTHY au hameau du Vernay.

Enfin

JONAS est né le 18 Décembre 2016, juste après la publication de notre Bulletin Municipal, au foyer de Anne-Laure et Rémi ROCHAY au Hameau des Chassignots et qui va donc terminer aujourd'hui son 20^{ième} Jour

En espère une année 2017 pleine de fillettes pour nous éviter une cours de récréation de maternelle trop viriles d'ici 3 à 5 ans...

Coté Mariage, j'ai sauvé au dernier moment notre moyenne municipale de célébration de mariage en 2016 en convainquant deux de mes plus fidèles clients de chambres d'hôtes à sortir d'une vie dite « de péché » de plus de 25 ans en régularisant à plus de 70 ans leur situation maritale...

C'est ainsi que Madame Simone PECH a épousé Monsieur Albino NOACCO en notre mairie le 28 Décembre 2016 dernier, il y a moins de 10 jours.

Je rassure la population : il ne s'agit pas là d'un mariage blanc pour obtenir la nationalité française car Albino - bien que né en Italie - est naturalisé français depuis plus de 50 ans.

Ces 2 -là, lyonnais, ont résidés 20 ans à La CHAPELLE-SOUS-DUN avant de récemment déménagé à NIORT en 2014.

Ils sont revenus chaque mois pendant 2 ans entre 2014 et 2016 pour rendre visite à la mère de Simone hospitalisé en EHPAD en Brionnais, en prenant quartier à chaque fois 2 à 3 jours dans mes chambres d'hôtes.

De leur coté, Marlène BALLIGAND et Jean-Charles DESSOLY, fille et gendre de Marie-Claude et Gérard BALLIGNAD du Vernay se sont quant à eux, mariés au Breuil le 20 Aout 2016.

Je précise « Le Breuil » près du Creusot et non pas « Le Breuil » à Lugny...qui n'a pas encore fait sécession avec la commune de Lugny...

En 2016 nous avons également déploré le décès de notre concitoyen mais également mon père :

Henri BOUILLON, âgé de 90 ans moins quelques heures, le 14 Juin 2016, au soir de son 32 872^{ième} coucher de soleil.

2016 a été la troisième année de la nouvelle équipe municipale en poste depuis les élections de 2014.

Nous atteindrons en Mars 2017, la mi-mandat est deviendront donc instantanément des vieux élus après avoir été pendant des mois de jeunes élus...

2017 est l'année qui va voir s'installer la nouvelle Communauté de Communes LE GRAND CHAROLAIS issue de la fusion des anciennes CC du Charolais, de DIGOIN-Val de LOIRE et de PARAY-LE-MONIAL.

La première réunion du Conseil communautaire pour l'élection du président et des vice-présidents de la nouvelle ComCOM qui devait avoir lieu Mardi 10 Janvier a déjà été repoussée d'une semaine car la Commune de PALINGES n'a pas transmis en temps et en heure les noms de ses 3 représentants dans la nouvelle entité.

Une fois le nouveau Président et les vice-présidents élus, une deuxième réunion aura lieu une semaine plus tard pour installer la nouvelle comCom et procéder aux premiers votes de fonctionnement.

Courant Février, le CC LE GRAND CHAROLAIS devra voter pour une stratégie fiscale de prélèvement sur l'ensemble de son territoire, afin d'être en mesure de préparer et faire voter un premier budget pour Mars 2017.

Nous avons localement au Conseil Municipal déjà étudié les diverses possibilités de stratégie fiscale au sein de la nouvelle CC pour harmoniser les taux de prélèvement Communaux en phase avec les nouveaux taux de prélèvement intercommunaux et départementaux.

J'ai pris la liberté d'expliquer une des stratégies fiscales possibles et probables dans le bulletin Municipal 2016.

Même si nous ne connaissons pas encore le résultat du vote sur la stratégie fiscale de la ComCOM, je peux affirmer que les finances actuelles de notre Communes sont suffisamment saines et bien situées pour permettre de faire baisser les taux communaux en phase avec l'augmentation des taux intercommunaux.

L'objectif du Conseil Municipal est clair : voter un Budget communal 2017 équilibré s'appuyant sur des taux de fiscalité communaux à la baisse qui compenseront toute hausse des taux de fiscalité intercommunale due à l'harmonisation. En intégrant aussi une stabilité attendue des taux de fiscalité du département, il m'est déjà possible d'affirmer que chaque foyer Lugnysois ne paiera pas plus d'impôts fonciers en 2017 qu'en 2016.

A niveau de revenu constant bien entendu : si l'un d'entre vous à la chance de gagner deux fois plus de revenu, il paiera plus de taxe d'habitation, puisque elle contient une part lié aux revenus.

La décision d'augmentation de la fiscalité communale pour 2015 et 2017 est une conséquence de cette réduction de dotation et permet ainsi d'équilibrer le budget de fonctionnement tout en permettant quelques travaux d'investissement aux montants limités.

Pour préparer cette stratégie de modération fiscale lié au contexte de la fusion des CC de Charolles, Digoin et Paray, nous avons choisi d'augmenter les taux de prélèvements communaux en 2015 et 2016. Les taux communaux 2017 seront donc ramenés à un niveau plus bas que ceux trouvés en 2014, à notre arrivée en poste.

Pour la même raison de prudence, nous avons ponctuellement limités les investissements durant la période 2015 et 2016, ce qui nous permet de clore les années d'exercice budgétaires communaux avec de plus en plus de ressources financières. Nous avons terminé 2013 avec 40 000 €, 2014 avec 45 000 € et 2015 avec 50 000 €.

Nous finissons 2016 avec près de 70 000 €. Cela nous donne des marges de manœuvres budgétaires plus grandes

Nous n'avons pas pu donner suite, pour l'heure, à un projet d'aménagement autour des abords extérieurs de l'Ecole pour lesquels nous avons faire établir des devis en 2015.

Cependant nous avons inscrit des demandes de subventions dans les programmes de soutien à l'investissement pour un total de près de 30 000 € que nous pourrons utiliser entre 2017 et 2018.

Avec 70 000 € d'excédent de clôture en 2016 et 30 000 € de subvention à percevoir, la Commune a des marges pour financer un investissement plus important d'aménagement en 2017-2018.

Cependant je souhaite demander au CM de s'appuyer et de financer l'aide d'un Bureau d'Etudes pour nous accompagner dans la définition des travaux en fonction du paysage à protéger dont nous bénéficions à Lugny ainsi que le respect des conditions d'accessibilité handicapée auxquelles la loi nous soumet. Il faudra sans doute compter sur un surcout de 10% pour financer cette aide technique.

Les solutions adaptées pour l'aménagement des abords de la salle Communales, et ceux de l'église, celui de la traversée du bourg, de la liaison entre l'Eglise et le Moulin seront les thèmes mis à l'étude dans cette étude pour préconiser et chiffrer des solutions.

Les décisions éventuelles pour mettre en place et financer (ou non) les solutions préconisées seront prises par le CM en cours d'année.

Je formule aujourd'hui la possibilité éventuelle, si les choses avançaient rapidement, mon intention en tant que Maire, seraient également de consulter la population sur la pertinence de ces décisions éventuelles d'investissement, par référendum par la population en parallèle du 2^{ème} tour de l'élection législatives le 18 Juin 2017 prochain.

Finalement le budget 2016 ne présentait qu'un seul gros investissement avec le remplacement du camion communal pour un peu moins de 8000 €.

Nous avons fait le choix d'un camion benne pour faciliter le travail de notre cantonnier hyperactif qui a tendance à user le matériel,

tellement il s'en sert abondamment, – ce dont nous ne plaignons absolument pas - bien au contraire.

Je profite de cette petite saillie à l'encontre de Frédéric, pour mettre en avant le travail de décoration du village que Fred fait chaque année à Noël en toute autonomie, créant lui-même ses installations après les avoir imaginés... et sans jamais réclamer aucun argent. Merci Fred d'en mettre plein la vue à nos petits de l'école à chaque noel.

En 2016, comme en 2015 devrais-je dire, nous avons connu, comme toutes les autres communes de l'ancienne ComCom du Charolais, des problèmes liés à la qualité des travaux de voirie effectués. Chacun de vous aura pu sans rendre compte.

Les règlements des factures aux entreprises intervenantes sont bloqués en attendant les réparations des anomalies.

En 2017, des programmes de rattrapage des anomalies de 2015 restent encore à faire, puis celles de 2016. Sans oublier le nouveau programme de réfection de voirie de 2017 qui devra être fait également.

On peut s'interroger sur les chances de succès de l'entreprise intervenante dans un tel programme surchargé...

Sans doute la nouvelle CC du GRAND CHAROLAIS devra-t-elle revoir la stratégie d'attribution de son marché de voirie ; à la lumière des 3 dernières années.

Le 2^{ème} demi toit de l'école a été rénové en 2016 en Février, mais il s'agissait de travaux en retard, payé sur le budget de l'année 2015.

Les 11 000 € dépensés pour ce travail ont d'ailleurs permis le déblocage définitif en 2016 d'une subvention de près de 9000 € dans le cadre d'un programme d'aide à l'investissement des petites communes souscrit en 2014.

Enfin le contexte terroriste à pousser l'Education nationale à requérir auprès de établissements scolaires et des communes qui les assument, des mesures de sanctuarisation des écoles.

Depuis la rentrée 2016-2017, l'accès de l'école de Lugny est donc protégé par deux portails supplémentaires qui interdisent l'accès de l'école à tout adulte, et donc également aux parents.

Cette installation a représenté une somme de 2500 € pour la commune pour laquelle nous n'avons pas demandé de subvention particulière.

Les travaux liés à la montée en débit de la connexion Internet Ont été réalisés comme prévus entre Janvier et Juillet 2016 sur le territoire de notre commune. Financés par le Département et les Communautés de Communes, cette tranche est une étape intermédiaire entre le débit actuel parfois médiocre dans certains hameaux à base de fils de cuivre et une version haut débit à base de fibre de verre dite optique qui sera déployée sur la commune, en 2020.

La nouvelle armoire de connexion ORANGE, plus grande que l'actuelle situé contre le mur de la salle Saint-Martin, a été installée le long du mur de la cour intérieure de la Salle Communale, face au nouveau cimetière. Elle devra donc être protégée des voix de circulation par un trottoir à mettre en place et un aménagement de la voirie et des places de stationnement de cette zone entre Salle Communale et Nouveau Cimetière.

Le gain en débit observé est très notable. Je pense que beaucoup d'entre nous ont pu l'observé. Cependant l'ampleur de cette amélioration de débit reste toujours limitée par la qualité de la

connexion sur fil cuivre entre la nouvelle armoire et leur lieu d'habitation.

Le remplacement de cette connexion cuivre ne sera financé et réalisé –éventuellement – sur notre commune qu'entre 2020 et 2022 selon les plans de déploiement et de financement des infrastructures du Conseil Départemental.

Je peux comprendre que cela soit très frustrant pour ceux qui ne sont pas encore satisfaits, c'est-à-dire ceux habitant dans les hameaux les plus éloignés des armoires centrales bourg (comme Lucenay, Cadolles, Fontenay.

Pour ces habitants, il existe la possibilité de passer à une réception satellite par signal aérien distribué par air, avec leur opérateur pour éviter ainsi la limitation de débit lié à la distribution du signal internet via une ligne physique cuivre de mauvaise qualité.

Nous avons distribué le 25^{ième} bulletin Municipal, qui est aussi le 3^{ième} de la commission communication de notre nouvelle équipe municipale.

Le Dossier de cette année est en lien avec le Recensement de la commune qui se tiendra très prochainement sur le territoire de notre commune en janvier et Février 2017.

Comme d'habitude, j'espère que vous aurez pu apprécier le contenu de cette nouvelle édition un peu dense parfois en termes de texte, mais qu'ils nous importaient de rendre le plus intéressant possible en y mettant du contenu varié.

J'ai déjà eu quelques remontrances sur le trop plein de texte mais j'ai répondu amicalement que je ne serais pas un Maire ou un Président de commission communication qui n'aurait rien à dire...alors je prends la liberté de m'exprimer...

Sachez que ces travaux de recherche historiques, une fois publiés, serviront pour ceux qui viendront derrière nous et qui

consulterons nos archives...et les anciens bulletins communaux des siècles précédents...

Le coût total de ce bulletin 2016 s'est élevé à 930 € pour 220 exemplaires, soit 52 pages équivalent A4.

J'avais suggéré l'année dernière l'idée d'un sujet de dossier spécial lié au Moulin de Lugny son histoire dans le temps, celle de sa rénovation par l'association des Amis du Moulin sur les 25 dernières années, sa description technique complète actuelle...

La proposition tient toujours. Je souhaite que nous commencions d'y travailler dès ce début d'année pour être en mesure de tenir un document de 10/12 pages prêt pour impression au sein du bulletin de 2017 au 1^{er} décembre.

Cette insertion au sein du bulletin communal de 2017, financée comme chaque année par le budget communal, serait ainsi distribué gratuitement à la population puis utilisé et mis en forme et en valeur pour constituer la base d'un livret annuel, d'une trentaine de pages que l'association pourrait proposer à la vente chaque année pour les visiteurs du Moulin

Je reviens sur le recensement 2017 : Notre coordonnateur Victor-Emmanuel et l'agent recenseur Valérie PACAUD ont déjà commencé de travailler pour sa mise en place.

Je rappelle à chacun que le recenseur est OBLIGATOIRE selon la loi et s'y souscrire entraîne des amendes.

Les gens familiers de l'utilisation informatique pourront y souscrire via internet en toute confidentialité, dès lors que l'agent recenseur leur aura donné un code d'accès.

Les autres pourront faire comme à l'accoutumée, c'est-à-dire répondre avec l'agent recenseur à un questionnaire standard papier.

Sachez que nous évaluons la population 2017 de Lugny entre 365 et 375 habitants, soit une progression entre 20 et 30 habitants de plus qu'il y a 4 ans en 2013. Ce qui pourrait nous valoir les gros titres de la presse avec un gros pourcentage d'augmentation de notre population entre 6% et 9% !

L'année 2017 aura également à connaître deux scrutins importants :

Les électeurs français inscrits sur les listes électorales, élisent le Président de la République lors des élections présidentielles.

Le 1er tour aura lieu le 23 Avril 2017 et le 2nd tour, le 7 Mai 2017.

Le Président de la République est élu une durée de 5 ans (quinquennat), et ne peut se représenter qu'une seule fois.

Les électeurs français inscrits sur les listes électorales, élisent les Députés à l'Assemblée Nationale lors des élections législatives.

Le 1er tour aura lieu le 11 Juin 2017 et le 2nd tour, le 18 Juin 2017.

Les Députés de l'Assemblée Nationale sont élus pour une durée de 5 ans.

Je voulais terminer cette petite session en rappelant que le Conseil Municipal, à ma demande, a accepté l'idée d'un recrutement administratif en 2017. J'ai reçu des candidats en décembre, y compris issu de la Commune. Nous prendrons une décision définitive au prochain Conseil Municipal de Février.

Ce recrutement sera d'abord celui d'un contrat aidé par l'Etat : c'est-à-dire que nous ne paierons pas les charges sociales sur ce poste et entre 60% à 70% du salaire net à verser seront également payés par l'Etat.

Cela nous donne la possibilité d'avoir quelqu'un pour un minimum de 20 heures par semaine qui pourra travailler 3 jour par semaine avec moi pour m'aider administrativement en plus de la présence de la Secrétaire de mairie titulaire présente essentiellement 2 jours par semaine pour 16 h.

Et ce sans un cout trop exagéré pour notre budget communal.

Je souhaite densifier cette aide administrative car il m'est agréable de vous signaler que je présenterai ma candidature à l'une des vice-présidences de la nouvelle ComCom Le GRAND CHAROLAIS.

Cette volonté initiale n'est en aucun cas bien sur une garantie d'être élu, mais elle est nécessaire pour l'espérer.

Dans l'hypothèse où j'obtiendrais une majorité de suffrages parmi les 74 délégués intercommunautaires (dont les Maires des 44 communes qui la compose), il sera bien utile d'avoir un soutien administratif à la Mairie de Lugny pour que la Commune ne pâtisse en aucun cas de la densification du périmètre de mon action publique.

Voilà, cette année, ce que je souhaitais partager avec vous.

Je vais élever un peu la voie pour terminer afin de réveiller ceux qui aurait pu s'assoupir durant ce long monologue.

Je vous rappelle à la consultation de la page du Fil d'info de notre Site Internet Communal qui nous permet de diffuser des informations au jour le jour et je vous engage à venir consulter régulièrement.

Le site totalise désormais plus de 186 000 visites en moins de 32 mois.

Maintenant, permettez-moi de vous convier à une petite collation

Patrick BOUILLON – 7 Janvier 2017